



Association vaudoise des employés en assurances sociales

Case postale 1215 • 1001 Lausanne

Tél. 058/796'33'96 • Fax. 058/796'33'82 • E-mail : info@aveas.ch

Paudex, le 15 novembre 2017

PROCÈS-VERBAL

de la 45^e assemblée générale de l'Association Vaudoise des Employés en Assurances Sociales du mercredi 2 novembre 2017 au Centre Patronal

<u>Présidence:</u>	M. Guy Geiser
<u>Vice-présidence:</u>	M. David Chenevard
<u>Sont présents:</u>	25 membres, selon liste annexée à l'original du procès-verbal
<u>Sont excusés:</u>	80 personnes, selon détail annexé à l'original du procès-verbal
<u>Secrétaire:</u>	M. Sébastien Cherix

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président
2. Procès-verbal de la 44^{ème} assemblée générale du 9 novembre 2016
3. Rapports
 - a. du président
 - b. de la commission de formation professionnelle
 - c. de la représentante auprès de la commission des examens FEAS
 - d. de la commission des manifestations
 - e. de la commission de la communication
 - f. discussion générale et approbation de ces rapports
 - g. nouvelle composition du comité
4. Comptes
 - a. présentation des comptes
 - b. rapport des vérificateurs
 - c. discussion générale et approbation des comptes
5. Nomination des vérificateurs des comptes

6. Elections complémentaires au comité
 7. Divers et propositions individuelles
 8. Clôture de la séance par le président
-

1. Ouverture de la séance par le président

Guy Geiser remercie les personnes présentes de s'être déplacées. Il souhaite la cordiale bienvenue à cette 45^e Assemblée générale.

2. Procès-verbal de la 44^e assemblée générale du 9 novembre 2016

Il n'appelle pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

a. Rapport du président

Le président - qui officie pour la dernière fois en tant qu'animateur - informe les membres présents que les examens du brevet 2017 ont eu lieu à Genève et se sont déroulés dans de bonnes conditions grâce à l'excellente organisation de MM. Mauro et Horger.

Les résultats ne sont pas encore connus mais semblent bons pour l'AI, la coordination, la LPP et l'AVS. Cependant, le taux de réussite des répétants ne paraît pas excellent.

Les examens 2018 se tiendront également à Genève. La décision pour 2019 n'a pas encore été prise.

La situation actuelle du nombre des membres de l'AVEAS est la suivante:

Situation du nombre d'adhérents

Nombre de membres collectifs	58
Nombre membres individuels	682
Nombre d'apprenti	<u>1</u>
Nombre de membres payants	741
Nombre de membres non-payants	<u>50</u>
Nombre total de membres (au 31.10.2017)	791

Enfin, il transmet à l'assemblée toute sa satisfaction quant à la quantité et la qualité du travail effectué par l'ensemble des membres du comité et des commissions et cède la parole à **David Chenevard**.

Le **vice-président** récapitule les nombreux travaux effectués lors de cette année et rapporte que la CoComm a été dissoute en début d'année. Les membres de cette commission sont venus renforcer les effectifs de la CoManif et de la CoForm en tant que responsables informatique.

Puis, il passe en revue les diverses tâches qui attendent les membres du comité pour l'année prochaine:

- Elaboration d'un flyer présentant l'association et ses formations
- Mise sur pied de cours de formation en entreprise
- Création d'une formation pour les chargés de cours de l'AVEAS
- Reconnaissance cantonale du certificat de généraliste en assurances sociales
- Nouveau site Internet
- Organisation de manifestations pour les membres du comité

b. Rapport de la Commission de formation

Grégory Deriaz, responsable de la CoForm présente les points suivants:

Composition

Le responsable de la CoForm annonce l'arrivée d'un nouveau membre en la personne de M^{me} **Cynthia Sautaux**.

Avec les départs de **Katia Bruno, Brigitte Kohler, Manuela König, Delio Circelli** et **David Chenevard**, la CoForm est actuellement composée de **Sonia Ferreira, Sonya Peris, Béatrice Talon, Didier Girard, Grégory Deriaz** et de M^{me} **Cynthia Sautaux**.

Formation de généraliste en assurances sociales

Il existe quatre questionnaires d'examen de 100 questions chacun. Les membres de la CoForm, en collaboration avec les chargés de cours, ont mis à jour et créé de nouveaux questionnaires qui seront utilisés dès l'examen du mois de décembre 2017.

Depuis décembre 2015 la version électronique a été remplacée par « une version papier » et le planning des cours sera modifié dès la session de mars 2018.

Trois sessions se sont déroulées de décembre 2016 à ce jour. Celle prévue en avril a été reportée en novembre. Le taux de réussite de ces examens atteint 83 %, 79 % et 90 %.

Un nouveau règlement d'examen est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2016. La notation et le système de correction ont été revus. En cas d'échec, le candidat peut se représenter deux fois au maximum dans le délai d'une année.

Par ailleurs, la possibilité de consulter l'épreuve d'examen a été supprimée car elle n'apportait aucune plus-value.

Le taux de satisfaction général est de 5,4 sur 6.

Formation de spécialiste en assurances sociales

Un immense travail relatif à l'élaboration du calendrier de cours, à la recherche des chargés de cours et à l'adaptation des supports de cours a été effectué pour la formation du Brevet sur 1 année qui débutera en mars 2018 à Vevey. Vu le succès rencontré, une liste d'attente a dû être créée.

Le taux de satisfaction général relatif aux formations de spécialiste en assurances sociales est de 5,49 sur 6.

Chargés de cours

Comme l'année dernière, la CoForm a dû recruter des enseignants, assurer les remplacements, anticiper les départs et tenter d'avoir deux chargés de cours par branche.

En outre, une séance d'information destinée aux chargés de cours (qui n'a pas rencontré le succès escompté) a été organisée en juin 2017.

Site internet

Les descriptions des formations ainsi que les différentes informations telles que les formulaires d'inscriptions, les calendriers et les chargés de cours ont été mises à jour sur le site internet.

De plus, les réseaux sociaux de l'AVEAS (Facebook et LinkedIn) ont été alimentés de nouvelles tout au long de l'année écoulée.

Coform

La CoForm s'est réunie 8 fois en douze mois et 3 séances de corrections des examens de Généralistes ont eu lieu.

Un nouveau cahier des charges a été établi et entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

De plus, une séance d'information relative aux formations proposées et un souper pour les chargés de cours ont été organisés.

En outre, à chaque ouverture de classe (généraliste et brevet) un membre de la CoForm présente l'AVEAS.

Enfin, **Grégory Deriaz** remercie tous les membres de son équipe pour le travail effectué cette année.

c. Rapport du représentant auprès de la Commission des examens FEAS

Le président rappelle que la commission fédérale d'examen qui ne compte plus que deux représentants romands, a décidé que les examens ne seront plus organisés par la commission romande mais par la commission centrale.

Par conséquent, la commission romande des examens a été dissoute.

d. Rapport de la Commission des manifestations

Anne-Christine Maillard et son équipe composée d'**Anne Le Roy, Patricia Morand, Sonia Sauthier, Marie-Josée Costa, Nadja Broccard, Filomena Amarantidis** et **Jérôme Perrier** se sont réunis 1 fois par mois en 2017 et ont organisé les manifestations suivantes lors de l'année écoulée.

La cérémonie de félicitations des nouveaux brevetés vaudois qui a eu lieu le 31 janvier 2017.

Le Workshop du 14 mars 2017 dont le thème était « Le mobbing et le harcèlement sexuel » et celui du 12 septembre 2017 sur « le licenciement abusif » ont été animés par M^{me} Marianne Favre-Moreillon.

Le Workshop du 9 mai 2017, présenté de main de maîtres par **David Chenevard** et **Grégory Deriaz**, traitait de la révision de la LAA. Ce workshop a rencontré un tel succès qu'une séance de rattrapage s'est tenue le 23 octobre 2017.

Enfin, le séminaire de printemps du 13 juin 2017 a été animé par **Marie-Josée Costa** qui nous a exposé les multiples facettes du droit de la responsabilité civile.

Toutes ces manifestations ont rencontré un vif succès tant par le nombre de participants que par les retours positifs de ceux-ci.

En 2018, à part la réception des nouveaux brevetés vaudois 2017, la CoManif mettra l'accent sur l'organisation de Workshop en soirée plutôt que sur des séminaires d'une demi-journée, voire d'une journée.

En effet, il semble parfois difficile pour nos membres de prendre congé en journée. Nous nous adaptons en conséquence.

La thématique des assurances privées sera vraisemblablement abordée au printemps 2018.

Pour le reste, la CoManif réfléchit toujours à d'autres sujets ou actualités susceptibles d'intéresser notre public et rappelle aux membres présents que toutes les suggestions sont les bienvenues.

En conclusion, **Anne-Christine Maillard** remercie infiniment toute son équipe de bénévoles avec laquelle elle a toujours autant de plaisir à collaborer.

Le président tient à préciser que les membres de l'AVEAS peuvent assister gratuitement aux manifestations organisées par les autres associations cantonales et que les membres de celles-ci sont également les bienvenus à nos manifestations.

e. Rapport de la Commission de la communication

Jérôme Perrier prend la parole en précisant que la CoComm n'existe plus, mais que **Didier Girard** et lui-même continuent à collaborer à l'élaboration du nouveau site internet avec Inetis.

Il présente la dernière mouture du site en précisant que le projet a été modifié à de nombreuses reprises.

Cependant, à l'exception des illustrations, le site semble opérationnel et devrait être mis en ligne dans le courant du premier trimestre 2018.

f. Discussion générale et approbation de ces rapports

Tous les rapports sont approuvés par acclamation.

g. Nouvelle composition du comité

Traité au point 6 du présent PV.

4. Comptes

a. Présentation des comptes

Anne-Christine Maillard présente les comptes:

Dans le compte de pertes et profits, les produits d'un total de Fr. 161'678.80 sont principalement constitués du montant des cotisations pour Fr. 57'190.- et du résultat de la formation de Fr. 98'438.80.

Dans les charges se trouvent notamment les honoraires forfaitaires du Centre Patronal pour la tenue du secrétariat et de la comptabilité de Fr. 25'920.-, les cotisations à la FEAS de Fr. 11'060.- et les frais relatifs à la commission d'examen de généraliste de Fr. 10'226.-.

Anne-Christine Maillard se félicite du résultat positif de l'exercice qui se solde sur un excédent de produits de Fr. 56'554.20.

Le vice-président précise que ce résultat est dû à la modification du contrat avec Romandie Formation. Ce nouvel accord a le mérite d'être plus clair et plus rentable pour l'AVEAS.

Guy Geiser ajoute que notre association a un but non-lucratif et que nous devons envisager d'investir dans une bonne cause.

b. Rapport des vérificateurs de comptes

M. Werly, vérificateur des comptes, donne lecture de leur rapport. Celui-ci atteste que les comptes annuels et les indications fournies ont été révisés en procédant à des analyses et à des examens par sondage. La manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité a aussi été appréciée.

Le rapport propose donc d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés et de donner décharge au comité de sa gestion pour l'exercice 2016-2017.

La discussion est ouverte

La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

c. Approbation des comptes et des rapports

Anne-Christine Maillard présente le budget qui propose d'augmenter l'indemnisation des chargés de cours à Fr. 150.- de l'heure:

La totalité des différents postes produits/charges se chiffrent comme suit :

1. Cotisations

Produits des cotisations	Fr. 57'170.00
Charges du secrétariat et cotisation FEAS	<u>Fr. 42'405.00</u>
Bénéfice	Fr. 14'765.00

2. Formation

Produits de la formation	Fr. 498'000.00
Charges de formation	<u>Fr. 397'200.00</u>
Bénéfice	Fr. 100'800.00

3. Résultat global

Bénéfice cumulé :	Fr. 115'565.00
Charges de fonctionnement	<u>Fr. 83'000.00</u>
Bénéfice provisoire annuelle	<u>Fr. 32'565.00</u>

La décharge, les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité.

5. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2017/2018

Les vérificateurs acceptent un nouveau mandat pour la révision des comptes 2017-2018 en précisant qu'un suppléant doit être nommé.

6. Elections complémentaires au Comité

Le président rappelle que l'Assemblée générale est compétente pour élire les membres des commissions et du comité et annonce les départs de:

- Mme Katia Bruno
- Mme Brigitte Kohler
- Mme Manuela König
- M. Delio Circelli

En outre, il présente brièvement M^{me} **Cynthia Sautaux** qui intègre la CoForm et M^{me} **Filomena Amarantidis** qui rejoint le CoManif.

Enfin, **Guy Geiser** informe l'Assemblée qu'il termine son mandat de président qu'il avait commencé il y a dix ans en succédant « ad interim » à M^{me} Muller.

C'est avec le sentiment du devoir accompli qu'il propose que **David Chenevard** reprenne la présidence de l'AVEAS. L'actuel **vice-président** possède toutes les qualités requises pour occuper ce poste. Il est franc, direct et a la volonté de faire avancer les choses.

David Chenevard est élu par acclamation à la présidence de l'AVEAS.

Anne-Christine Maillard, Grégory Deriaz et **David Chenevard** remercient vivement **Guy Geiser** pour l'énorme travail effectué durant toutes ses années de présidence et lui remettent quelques bouteilles de vin de la région.

Le comité se compose actuellement des personnes suivantes:

- David Chenevard, président
- Guy Geiser, vice-président
- Anne-Christine Maillard
- Grégory Deriaz
- Sébastien Cherix, secrétaire
- Anne Le Roy
- Patricia Morand
- Sonia Da Costa Ferreira
- Nadja Broccard
- Béatrice Talon
- Marie-José Costa
- Jérôme Perrier
- Didier Girard
- Sonia Sauthier
- Sonya Peris
- Filomena Amarantidis
- Cynthia Sautaux

7. Divers et propositions individuelles

-

8. Clôture de la séance par le président

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h35, elle est suivie d'un apéritif.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EMPLOYES
EN ASSURANCES SOCIALES

Le secrétaire:



Sébastien Cherix